













En partenariat avec :



Nos recommandations sur la construction durable dans l'Union européenne

Qu'est-ce qu'Envireo?

Envireo est un cluster stratégique consacré à la généralisation des pratiques de construction durable à travers l'Europe du Nord-Ouest. Il vise à créer des synergies entre 4 projets européens Interreg IV B (Livinggreen, Regain, Cap'em et SusStation) impliquant des partenaires dans 5 pays européens (Belgique, France, Allemagne, Pays-Bas et Royaume-Uni). Les quatre projets d'Envireo ont contribué à la mise en place de programmes de rénovation ou de construction dans différents secteurs : bâtiments industriels, écoconstructions, édifices patrimoniaux et gares.

Ces projets, dont l'objectif commun est d'améliorer les conditions afin de réduire la consommation énergétique des bâtiments et, par conséquent, les émissions de CO₂ et d'autres gaz à effet de serre, ont permis :

- de fournir des exemples concrets de ce qu'il est possible de faire avec les technologies et matériaux existants : des projets pilotes concrets ont été mis au point dans des secteurs spécifiques, soulignant les avantages des écomatériaux et de la construction durable pour les utilisateurs, ainsi que la rapidité du retour sur investissement qui peut en découler.
- d'informer et de former les acteurs en leur expliquant pourquoi et comment s'orienter vers la construction durable : lors de la phase d'élaboration des projets, des rencontres ont été organisées avec les artisans et les ouvriers impliqués dans la procédure afin de partager les bonnes pratiques en la matière, ainsi que des « trucs et astuces ». Une fois achevés, les projets pilotes ont été portés à la connaissance du grand public, mettant ainsi des supports d'information sur les éco-matériaux et la construction durable à la disposition de toutes les parties prenantes intéressées.
- de créer des outils et de les diffuser auprès de l'ensemble des parties prenantes (p. ex. architectes, artisans, propriétaires, autorités locales...) pour leur permettre de faire des choix objectifs en matière de construction durable, d'avoir accès à un ensemble de services facilitant les travaux de rénovation (centres d'information et manuel Livinggreen) et de s'appuyer sur des informations fiables pour le choix des matériaux de construction (outil CAP'EM COMPASS), ainsi que dans le cadre de l'évaluation, de la planification, de la conception, de la construction et de l'exploitation des bâtiments durables (Assessment Tool de SusStation).

Nos recommandations à l'Union européenne

Recommandation 1 – S'inspirer de l'expérience européenne et promouvoir l'accès à l'information

Pourquoi?

L'Union européenne s'est fixé des objectifs ambitieux en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Le secteur de la construction contribuant dans une large mesure à ces émissions en Europe, il nous paraît indispensable de promouvoir la construction de bâtiments durables et la pensée cycle de vie. Or, le manque de transparence allié à la difficulté de trouver des informations fiables sur les procédés, technologies et matériaux durables s'avère un obstacle majeur à la généralisation de la construction durable.

En montrant ce qu'il est possible de faire dans ce domaine, en rendant les informations et les bonnes pratiques accessibles et en permettant au public de s'informer sur les écomatériaux et les bâtiments durables, les projets d'Envireo contribuent à développer la construction durable et l'analyse de son cycle de vie, ainsi qu'à la généraliser. L'expérience acquise par les partenaires de l'initiative Envireo au niveau de l'UE devrait bénéficier à toutes les parties prenantes impliquées ou désireuses de lancer un projet similaire ou tout autre projet de construction durable. Au-delà des cas spécifiques étudiés, les réalisations d'Envireo pourraient en effet servir à d'autres infrastructures ou d'autres projets d'aménagement urbain, ce qui permettrait d'accroître leur efficacité et d'augmenter les chances de réussite des meneurs de projets.

Par ailleurs, la première étape vers la mise en place d'un cadre harmonisé et cohérent au niveau européen dans le domaine de la construction durable et des écomatériaux consiste également à encourager tous les acteurs à aller dans la même direction à travers l'utilisation de méthodes et d'outils communs.

Comment?

- → Les partenaires d'Envireo encouragent la Commission européenne à promouvoir activement les sites pilotes existant dans le domaine de la construction durable comme autant d'exemples et de sources d'information pour les acteurs du secteur, les États membres et les autorités locales. Ces partenaires s'engagent à communiquer à toutes les parties intéressées des informations, des bonnes pratiques et des retours d'expérience en la matière.
- → Les partenaires d'Envireo demandent à la Commission européenne d'informer les acteurs du secteur de la construction de l'existence d'outils d'évaluation et de centres d'information, et de les encourager à les utiliser. Les outils mis au point par Envireo seraient non seulement très utiles aux acteurs, mais leur permettraient aussi de mener une analyse du cycle de vie de leurs projets.

Recommandation 2 – Ouvrir la voie de la construction durable

Pourquoi?

Considérée comme un domaine prioritaire, la construction durable a bénéficié d'une attention particulière de la part de la Commission européenne à travers le lancement d'un certain nombre d'initiatives, qu'il s'agisse d'actes législatifs comme la Directive efficacité énergétique, le Règlement sur les Produits de construction ou la Directive sur la performance énergétique des bâtiments, ou de stratégies plus larges telles que l'Initiative en faveur des marchés porteurs, l'empreinte environnemental des produits ou les marchés publics écologiques). Cependant, la Commission européenne a elle-même identifié des obstacles à une mise en œuvre et une utilisation complètes de ces pratiques.

Les réalisations d'Envireo pourraient contribuer à lever ces obstacles et à améliorer les initiatives de l'Union européenne afin qu'elles puissent refléter le plus précisément possible les réalités du terrain et ainsi permettre

aux acteurs concernés de les exploiter dans une large mesure. L'Union européenne pourrait bénéficier du retour d'expérience des acteurs de terrain et l'utiliser pour encore renforcer l'efficacité du cadre actuel.

Parallèlement, les partenaires d'Envireo ont constaté que les investisseurs sont réticents à se tourner vers la construction durable. Malgré les grands avantages que présentent les bâtiments durables, non seulement pour les utilisateurs finaux, mais aussi pour l'environnement en général, ils sont toujours considérés par les investisseurs et les professionnels du secteur comme étant trop contraignants et risqués. Des mécanismes et instruments financiers *ad hoc*, destinés soit à financer directement des projets de construction durable, soit à encourager les investisseurs à opter pour la durabilité, devraient être mis en place, ainsi que des actions axées sur la réduction de la charge administrative liée à la construction et à la vérification des bâtiments durables (notamment au niveau des audits).

Comment?

- → Les partenaires d'Envireo saluent les initiatives de la Commission européenne dans le domaine de la construction durable et demandent à ce qu'elles soient pleinement mises en œuvre. Ils souhaiteraient être impliqués dans leur développement et se tiennent à la disposition de la Commission européenne, des États membres et des autorités locales en vue d'apporter leur contribution, basée sur leur expérience du terrain.
- → Envireo demande que les procédures d'appels d'offres liés aux projets de construction prévoient la possibilité de recourir à des circuits d'approvisionnement courts, ainsi qu'à des éco-matériaux et des artisans disponibles à l'échelon local, lorsque cela est possible.
- → Envireo invite les États membres à renforcer leur soutien financier à l'économie à faible émission de carbone, notamment dans le secteur de la construction. Des critères favorisant le financement de projets de construction durable, ainsi qu'un objectif contraignant concernant l'utilisation d'éco-matériaux dans les nouveaux bâtiments et les projets de rénovation, pourraient être définis à l'échelle européenne. Les partenaires d'Envireo suggèrent également à l'Union européenne de mettre au point des mécanismes financiers permettant aux investisseurs de s'orienter vers les bâtiments durables et les écomatériaux, ainsi que des mesures économiques incitatives pour les grossistes et les détaillants de matériaux de construction afin de favoriser les produits respectueux de l'environnement.
 - → Parallèlement, Envireo demande à la Commission européenne de lancer un débat pour savoir **comment réduire les charges administratives** liées au secteur en vue de permettre l'expansion de ce marché prometteur.

Recommandation 3 — Créer des règles communes et des conditions de concurrence équitables pour la construction durable

Pourquoi?

Le marché de la construction durable nécessite la mise en place de règles communes et de conditions de concurrence équitables pour garantir des produits et services de qualité égale et susciter ainsi la confiance des utilisateurs, qui s'avère essentielle pour la consolidation de ce marché. L'Union européenne constitue le cadre approprié pour la mise en place de ces conditions et dispose des prérogatives nécessaires.

À cet égard, la formation des parties prenantes tout au long de la chaîne de valeur et la référence à un indice commun semblent être des étapes clés.

Dans le cadre des projets de construction durable au sein de l'UE, les acteurs bénéficient de formations pour les aider à obtenir les meilleurs résultats possibles. Pourtant, malgré des besoins de formation constants, les programmes en la matière ont tendance à s'arrêter en même temps que les projets, du fait du manque de financement pour les formateurs. La création d'un régime européen pour le secteur de la construction durable, avec notamment la mise en place d'un programme d'enseignement obligatoire, visant à mettre régulièrement à jour les connaissances des acteurs du secteur de la construction, garantirait non seulement la continuité des

cycles de formation, mais permettrait également de développer un marché connexe pour les formateurs et de rendre ainsi ces cycles indépendants des fonds de l'Union européenne.

Comment?

- → Les partenaires d'Envireo préconisent la création d'un régime ad hoc pour le secteur de la construction durable comprenant un programme d'enseignement obligatoire au niveau de l'UE et la délivrance d'un « Certificat d'aptitude à la construction durable » visant les acteurs et les entreprises impliquées dans la construction ou la rénovation durables.
- → Envireo demande la création d'un indice coût/performances/confort pour les bâtiments permettant à l'ensemble des acteurs de se référer à un instrument commun. Ses partenaires souhaiteraient vivement contribuer à l'élaboration de cet indice.

Mars 2014.